

intérieur qui avait une dévotion particulière à la glorieuse sainte Anne ; il se nommait Jacques de la Guadálaxara.

Né à Zamara, il avait été quelque temps dans l'Ordre des Carmes. Il entreprit le voyage de Rome, dans le but de propager le Culte de sainte Anne et en rapporta de grandes indulgences en faveur du sanctuaire qu'il avait élevé en son honneur. En mourant, il ordonna par testament que sa maison et tout son bien seraient employés à fonder un couvent de Religieuses de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ; que si cette fondation ne pouvait avoir lieu, un chapelain attaché à l'ermitage y dirait toutes les semaines quelques messes ; mais que cette dernière obligation cesserait aussitôt qu'un monastère serait fondé. Pendant plus de vingt ans, un chapelain fut ainsi chargé de l'ermitage ; mais dans cet intervalle le bien de ce bénéfice diminua beaucoup. Les neuf demoiselles dont j'ai parlé n'occupaient que la maison du donateur. Le chapelain habitait dans une autre maison qui fait également partie du bénéfice ; il va le céder avec le bien qui reste. A la vérité c'est fort peu de chose. Mais Notre-Seigneur, dans sa souveraine bonté, saura bien prendre sous sa protection la demeure de Celle qui a donné le jour à sa glorieuse Mère. Que cet adorable Maître y soit toujours fidèlement servi, et que toutes les créatures chantent éternellement ses louanges ! Ainsi soit-il."

Les prévisions et les souhaits de la sainte Réformatrice furent pleinement réalisés. Elle avait amené avec elle, afin d'en être aidée dans cette difficile fondation, la vénérable Mère Anne de Saint-Augustin, dont la confiance en Dieu valait un trésor inépuisable. Elle lui donna tout à la fois les charges d'économe, de sacristaine, de tourière, et crut avoir assez fait pour l'entretien de cette maison en abandonnant à sa pieuse